

**IL FAUT QUE VOUS NOUS AIDIEZ À VOUS FAIRE PARVENIR
MIEUX NOS INFORMATIONS MAIS AUSSI À RÉPONDRE À VOS
ATTENTES : LE PRIVILÈGE DONNÉ AUX PARTENAIRES
SOCIAUX ET AUX ELUS CONFIRMÉS APPAUVRIT LE DÉBAT.
NOUS REVIENDRONS SUR CE SUJET.**

▣ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Le journal LES ECHOS du 23/03/2004 annonce la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à accepter l'augmentation de capital pour réaliser l'Offre Publique d'Echange avec KLM aura lieu le 20 avril 2004. Nous vous invitons vivement à participer à cette Assemblée Générale historique.

En cas d'impossibilité, nous vous invitons à adresser vos pouvoirs à l'attention de la Présidente de l'Association ou à son Trésorier pour vous représenter à cette Assemblée

Je souhaite adhérer à l'ADASRAF en toute connaissance de ses statuts (disponibles sur le site actionsraf.org ou à la demande):

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____ ville _____

Code postal : _____

Service AIR FRANCE le cas échéant :

Mail : _____ @ _____

Je verse la somme de : 15 euros (adhésion de base)

_____ euros (adhésion membre bienfaiteur à partir de 45 euros **habituellement 3 fois l'adhésion de base**)

Les adhésions sont à verser par chèques à l'ordre de l'association ADASRAF

À adresser par courrier :

ADASRAF

97 rue de Sèvres

92100 Boulogne-Billancourt

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter par courrier à la même adresse ou par mail : actionsraf@voila.fr ou actionsraf@actionsraf.org

(Site Web: : <http://www.actionsraf.org>)

ACTION'S[®]af LIBRE

Mars / avril 2004

Du journal bimensuel de l'association de défense des actionnaires salariés et retraités de la compagnie Air France

Préserver notre Avenir

▣ ÉDITORIAL

UNE PAGE SE TOURNE, UNE PAGE S'OUVRE...

Les actionnaires d'AIR FRANCE sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire dans quelques jours. Une page riche de très nombreux souvenirs sera définitivement tournée, 55 ans après la nationalisation d'AIR France, et 5 ans après la large ouverture du capital de 1999. En 1993 nous étions exsangues. Le sursaut collectif et les efforts de tous, alliés à une saine « gouvernance » et un actionnariat public respectueux de l'autonomie de gestion, ont fait de cette entreprise d'économie mixte une référence mondiale, et cela n'a pas été une hérésie économique. Nous en sommes fiers.

Nous avons assez dit et écrit ne pas être favorables au nouveau modèle financier, contre lequel nous voterons. Mais si l'augmentation de capital réservé aux seuls actionnaires de KLM est approuvée, leur donnant 19 % dans le capital, et diluant l'actionnariat d'AIR FRANCE, nous respecterons et aiderons la nouvelle société privée.

AF/KLM aura besoin de tous. La stratégie industrielle prenant une dimension plus internationale encore, les cultures d'entreprise devront cohabiter puis se fondre dans l'intérêt du nouvel ensemble. La pérennité des emplois et la cohésion sociale seront l'outil et la clé de voûte de la réussite de ce projet.

Cela ne nous interdira pas de renforcer notre vigilance en tant que salariés mais aussi actionnaires. Nous n'accepterons pas les choix stratégiques résultant de la seule obsession du résultat financier. Nous veillerons au respect des équilibres en terme d'activités du groupe et de leur périmètre et du respect de la communauté humaine. C'est aussi cela le développement durable dont beaucoup se targuent sans jamais le mettre en oeuvre.

Plus que jamais notre avenir nous appartient.

Martine Lamandé
Présidente

Rédacteur en chef : Philippe Schwall
Directrice de la publication : Martine Lamandé

Tirage : 5000 ex

ADASRAF (association de loi 1901 créée en mars 1986)
97 rue de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt
Mail: actionsraf@voila.fr site Web: <http://www.actionsraf.org>

▣ DÉCISION LUCIDE ET COURAGEUSE DU PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen s'est déclaré opposé par 229 voix, le 31 mars 2003, à l'accès aux fichiers clients des compagnies aériennes européennes se rendant aux Etats Unis. Certes l'avis est consultatif, mais les eurodéputés sont prêts à saisir la Cour de Justice Européenne s'ils ne sont pas entendus.

Cet accès est illégal car contraire aux droits nationaux et européens sur la protection de la vie privée et des données personnelles.

Subsidiatement, nul n'est à l'abri de certains dérapages dans l'utilisation de telles données y compris en matière de "concurrence".

▣ NÉGOCIATION UNION EUROPEENNE ETATS UNIS

Depuis de nombreuses années, la Commission Européenne souhaitait pouvoir négocier au nom des Etats Membres avec les grandes puissances ou les zones économiques mondiales : En particulier les Etats Unis d'Amérique puis l'ALENA (USA/CANADA/MEXIQUE:), Russie, Mercosur (Zone de libre échange Amérique Sud, Japon etc.) Après la condamnation de nombreux Etats de l'Union pour les négociations bilatérales de ciel ouvert, un mandat a été donné à la Commission pour négocier avec les Etats Unis. Les premiers pourparlers montrent des divergences assez importantes. Mme de Palacio, Commissaire Européenne en charge des Transports espérait finaliser rapidement cette négociation sans doute avant la fin de l'actuelle Commission et les prochaines élections européennes de juin 2004. Il faut s'attendre à une négociation plus longue que prévue.

▣ CONSOLIDATION DES « LOW COST » EN EUROPE

Plus de 70 compagnies existent déjà dans l'Union Européenne et les pays devant rejoindre l'Union Européenne le 1er mai prochain (notamment en Pologne, Slovaquie, Hongrie, etc.) En France, sur la base des résultats statistiques publiés par la DGAC, Easy Jet est la deuxième compagnie opérant en France et Ryanair, la 4ème devant Lufthansa. Les principaux aéroports bénéficiaires sont les aéroports secondaires provinciaux. Dans le même temps, et en particulier en France, les compagnies régionales continuent à disparaître.

Le Secrétaire d'Etat aux Transports M. Busserau avait convoqué une table ronde sur la situation du transport aérien régional le 30/01/2004. Nous restons perplexes et espérons que des solutions seront trouvées pour éviter cette Berezina économique et sociale. A ce jour, plusieurs milliers de salariés sont au chômage

(PNT/PNC et personnels au sol) et l'atmosphère de forum électoral ne prédispose pas à de sages décisions.

▣ DESTIN DU FAMEUX HIPPOCAMPE

Souvenez-vous d'un passé récent: UTA, exploitant les vols UT, a, pour des raisons juridiques et fiscales, absorbé Air France, tandis qu'Air Orient, une des compagnies fondatrices, avait disparu. Son nom, chose incroyable, était tombé dans le domaine public.

Air France, pour éviter des problèmes diplomatiques avec la Chine Populaire opérait ses vols « tout Cargo » de et vers Taïpeh par sa filiale Air Charter, sous ce même sigle UT. A la liquidation en 1998 d'Air Charter, Air France Cargo a dû créer une nouvelle filiale aérienne, Air Orient, sigle UT, ayant pour marque commerciale "Air Asie". Deux 747 ont été repeints en blanc, pour l'occasion, leurs dérives en drapeau uniformément bleu, permettant de desservir la Chine Nationaliste sans que personne ne "voie rouge" ...Le nom d'Air Orient et l'hippocampe ailé sont associés à nouveau dans un logo déposé auprès de l'Institut de la Propriété Industrielle. Pour autant, l'origine du logo "l'hippocampe" a été très controversée. L'histoire dit, d'après le Musée d'Air France, qu'en 1928, un petit hydravion monomoteur tomba en panne dans la baie de Naples. Maurice Noguès (à l'époque Directeur d'Exploitation d'Air Union - lignes d'Orient - transformée plus tard en "Air Orient") barbotait au sein des hippocampes et ne manqua pas de rapporter l'histoire et son charmant cheval marin. En 1930, Air Orient, ajoutant des ailes à l'hippocampe le prit pour logo et l'encadra d'un A et d'un O. Le premier appareil qui porta cette marque fut le CAMS 53-FAIZA "Syrie". Le Passé participe au Présent garant du Futur.

Le montage prévu pour le rapprochement avec KLM implique qu'une compagnie aérienne absorbe les actifs de l'actuel Air France. C'est donc Air Orient, qui exploitait les vols UT, qui absorbe Air France.

Mais quel est le destin réservé à notre Hippocampe ailé, partout en filigrane, et surnommé affectueusement « la crevette » ?

▣ EVENEMENTS AVEC www.actionnariat-salarie.be

- Séminaire pratique à Liège pour les petites et moyennes entreprises le 20 avril de 9h à 16h30.

- Petit déjeuner à Bruxelles le 22 avril de 8 à 9h30 (un cas vécu de reprise d'entreprise en difficulté)